



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

SESSION 2013

B.P. Monteur en installations de génie climatique

EPREUVE E.3

Contrôle, régulation et prévention des risques électriques

Durée : 3 h - Coefficient : 3

Cette épreuve est réalisée en 2 parties :

1^{ère} partie :

Travail en salle
(durée conseillée : 1 heure) / 20

2^{ème} partie :

Partie pratique
(durée conseillée : 2 heures) / 20

TOTAL : Epreuve E.3 (durée : 3 heures – coeff. : 3) / 20

DANS CE CADRE
NE RIEN ECRIRE

Académie :	Session :
Examen :	Série :
Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
Epreuve/sous-épreuve :	
NOM :	
(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)	
Prénoms :	n° du candidat <input type="text"/>
Né (e) le :	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)
Examen :	Série :
Spécialité/option :	
Repère de l'épreuve :	
Epreuve/sous-épreuve :	
(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)	
Note : <input type="text"/>	Appréciations du correcteur :
/ 20	

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance

EPREUVE ECRITE

Donner l'ensemble des sujets numérotés de 1/5 à 5/5 correspondant à :

1^{ère} partie : Travail en salle

Durée conseillée : 1 heure

Vous rendrez votre dossier complet à l'issue de l'épreuve

Code examen : 45022708	BP Monteur en installations de génie climatique	DOSSIER REPONSE SESSION 2013
E.3 : Contrôle, régulation et prévention des risques électriques - unité 30		
Durée de l'épreuve : 3 heures	Coefficient : 3	DR 1/5

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

Mise en situation :

Votre employeur vous demande d'intervenir dans le cadre d'une maintenance préventive.
Le client a décidé de changer une pompe de son réseau de chaleur.

Il a décidé aussi de modifier une partie de son armoire électrique en y ajoutant en façade un arrêt d'urgence et deux voyants supplémentaires.

On donne :

- Un dossier technique **DT 1/4 à 4/4**
- Un dossier Réponse **DR 1/5 à 5/5**

On demande :

- De faire une lecture du dossier technique afin de prendre connaissance du sujet.
- De répondre aux questions en consignant vos réponses dans les emplacements réservés.
- De rendre les deux dossiers en fin d'épreuve.

On exige :

- Des réponses claires et précises.

Tableau récapitulatif des points

Question	Note Obtenue	Barème
1		/4 pts
2		/4 pts
3		/4 pts
4		/4 pts
5		/4 pts
TOTAL		/20 pts

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

Question 1

Le client vous pose des questions sur le schéma de câblage de l'installation existante **DT 2/4**

Indiquez le nom et le rôle de chaque élément indiqué dans le tableau suivant :

Elément	Nom	Rôle
Q1		
F1		
T1		
H1		

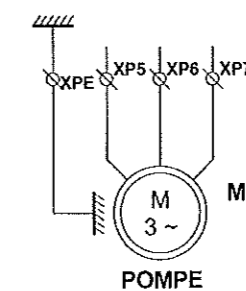
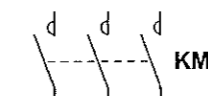
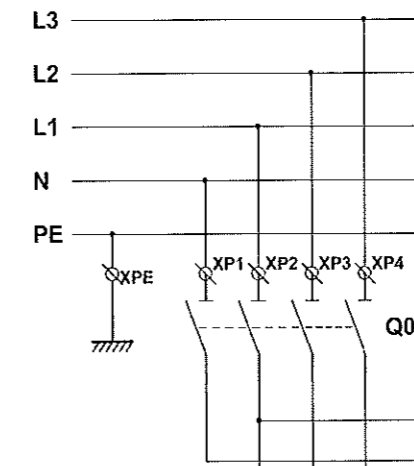
Total (1)

/ 4 pts

Question 2

La rénovation de l'armoire consiste à protéger le moteur de la pompe par un disjoncteur magnétothermique.

Compléter le schéma de câblage du nouveau circuit de puissance :



/ 3 pts

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

Question 2 (suite)

Le disjoncteur magnétothermique est un appareil qui intervient sur deux types de défaut,

Lesquels :

-
-
-
-
-
-
-
-

/ 1 pt

Total (2) / 4 pts

Question 3

Vous devez maintenant sélectionner et régler le disjoncteur magnétothermique à raccordement par bornes à ressort .

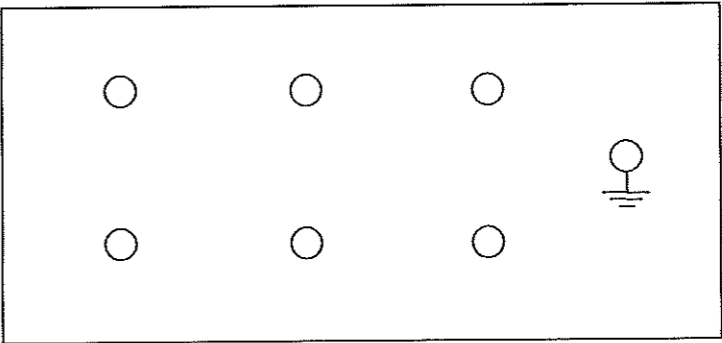
D'après les informations données de la nouvelle pompe *LRN.203 17/4 (DT 3/4 et 4/4)* et les caractéristiques des disjoncteurs de type *GV2 (DT 4/4)*.

Modèle sélectionné :

Réglage du thermique :

Compléter le schéma de la plaque à borne ci-dessous, en faisant apparaître :

- Le repérage des bornes
- les conducteurs nécessaires à son raccordement
- les barrettes de couplages



Total (3) / 4 pts

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.